

MOTIP Backlight Remover

N° comm. : 00164

Fiche Technique



Aérosol doté de propriétés de dissolution élevées, pour éliminer la laque transparente des feux arrière. MOTIP Backlight Remover est facile à appliquer et n'abîme pas les feux arrière.

Qualité & propriétés

- Facile à appliquer
- N'endommage pas les feux arrière
- Propriétés dissolvantes élevées
- Ne convient pas pour traiter les surfaces en polycarbonate

Données physiques & chimiques

- Base: Solvants organiques
- Nom de la couleur: transparent
- Odeur: Caractéristique
- Efficacité: 150 ML – 2 to 4 backlights
- Sec hors poussière: 10 - 20 min
- Surfaces: Feux arrière
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 8300/20 bar
- Densité relative: 0,73 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 150 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante. Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Distance jusqu'à la surface à traiter d'environ 10 à 15 centimètres.
- Protéger les pièces laquées.
- Appliquer généreusement le produit Backlight Remover.
- Retirer la laque avec un chiffon sec non pelucheux.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 18, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

